

MELANGES.

LE VOILE DE LA VEUVE.

Il y a, entre le chalet et Montereau, le long de la grande route qui mène en Bourgogne, un village assez important qu'on appelle Valence. Fontainebleau n'est qu'à trois lieues par delà les grands bois qui entourent ce petit pays comme un nid d'oiseau; et le village, et par conséquent le chalet, est à l'ouest de Valence, et descendre longtemps par la grande chaussée royale, entourée de hautes peupliers qui frémissent continuellement avec une religieuse monotonie.

Et tirant de sa poche des rubans pareils à ceux du postillon, il les jeta par terre et les foula aux pieds? —Comment, tu es conserit et tu ne veux pas partir? —Je suis conserit et je ne veux pas partir! répondit le jeune homme en s'accouplant sur la table et appuyant son menton sur son poing fermé.

Et, revenant aux deux amants, le vigneron dit à Hubert: —Sans en avoir l'air, tu as mis sous tes pieds le gaillard de tout-à-l'heure. Mède-toi de lui. Ne reste pas ici. Germaine, conduis-le dans la vigne et enferme-le dans le pavillon.

ans j'ai continué d'y parvenir; parce qu'aucun de ceux qui m'ont entraîné ou vu pratiquer n'a résisté à la force de la volonté. J'ose espérer d'en élever un assez bon nombre pour succéder à l'œuvre de mes ennemis qui fuiront un jour par le détroit.

seul, fit un dernier mouvement, et d'une main presque insensible, il abaissa lui-même ses paupières sur ses yeux qui se fermèrent pour jamais. —Ainsi finit, le 17 novembre 1838, à l'âge de soixante-six ans, cet homme d'une force peu commune, qui poursuivait ses recherches sur lui-même à travers les atteintes d'une maladie mortelle, et dont l'activité scientifique ne s'était qu'à leur lever du repos étendu. De sincères regrets à l'égard de son œuvre méritent d'être énoncés de toutes parts. M. Broussais le méritait également. Il n'était pas seulement supérieur par ses découvertes et par ses ouvrages; il était bon, simple, cordial, attachant. Ce réformateur si intraitable, cet athlète si impétueux, cet adversaire ordinaire et si aigre, était, dans les habitudes ordinaires de la vie, le plus bienveillant et le plus facile des hommes. La nature, qui lui avait donné une grande vigueur de corps, une rare puissance d'esprit, une énergie indomptable de caractère, avait ajouté à ces fortes qualités des dispositions aimables et douces. Elle lui avait départi beaucoup de bonhomie, un fonds insatiable de gaieté, une générosité compatissante. Il ne pouvait ni faire ni voir souffrir. S'il a souvent attaqué, il n'a jamais fait.

BROUSSAIS.

Le 27 juin de l'an 40, M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, occupa une grande partie de la séance de ce jour, à dévoter une notice sur ce célèbre mécanicien. Pendant une heure et demie, l'orateur a captivé l'attention de l'auditoire par le récit animé de la vie militante de Broussais, par l'exposition de ses doctrines médicales et philosophiques; et il a profusément épuisé par le tableau de ses derniers moments. M. Mignet a raconté avec emphase les premières années de son héros, dont le caractère se forma à l'image de la sauvagerie et l'indépendance Bretonne, sa patrie. Il a montré ce libre novateur de sa pensée abandonnée à l'éternelle présence d'une nature menaçante qui offrait à son intelligence des problèmes à résoudre, à son jeune courage des périls à braver. Avant de s'enrichir par l'étude, le génie de Broussais s'était formé par l'observation, et son originalité native s'était fortifiée. Dans sa jeunesse, Broussais fit la première campagne de la Vendée et son dévouement à la cause de la révolution ne s'est jamais démenti.

NOUVELLES DIVERSES.

DU COURRIER DES ETATS-UNIS.

ALARME. Dimanche dernier, les habitants du comté de Southampton (Virginie) étaient tous en émoi. Ils venaient de découvrir un projet d'insurrection des nègres de ce pays. Le bruit courait aussi, le 24, Richmond, qu'un corps de 500 nègres s'était levé dans la Caroline du nord, et qu'on s'armait à Pétersbourg.

SERENADE.

Les Allemands de New York n'ont pas voulu en avoir le démenti. Vendredi, à 2 heures du matin, ils ont donné à Fanny Elmer une seconde sérénade qui a été plus heureuse que la première. Le maire de New York qui avait vu cette affaire prendre la tournure d'une partie politique dont il était menacé de payer les frais, avait prévenu tout d'abord les Allemands; mais tout s'est passé sans opposition. Plus de 3000 personnes assistaient à cette solennité nocturne. Au moment où l'orchestre a joué la Cachuca, Fanny Elmer a paru à sa fenêtre, et a accompagné les musiciens du son de ses castagnettes; la foule, charmée de cette gentillesse de danseuse, y répondit par neuf cheers ou hurras successifs, puis alla se coucher.

MARIAGE AU TEXAS.

Un Texien, long de six pieds 4 pouces, sans soulers, les habits et le chapeau considérablement usés, entra dans Houston, monté sur une espèce de roulotte, et ayant en croupe une dulcinée fraîche et juteuse. Le couple équestre demanda où était la municipalité. Les passants, soupçonnant de quoi il s'agissait aux regards baissés, mais très vifs de la belle cavalière, conduisirent les deux personnages auprès du conseil F. qui est le marié légal de l'endrait. Attiré par la curiosité, la foule s'amoncela pour être témoin de ce mariage subdubité. —Est-ce ici la maison, dit le galant en entrant chez le colonel, suivie de sa future moitié? —Je présume que je suis l'homme qui l'vous fait, répondit le colonel, en offrant des chaises à ses visiteurs. —Bien, dit l'amoureux; mariez-vous le monde? —Où, est-ce la ce que vous voulez? —Ah! je me moque autant de l'être que de ne pas l'être. En disant cela, il prit par la main sa moitié rougissante et le conjugo fut prononcé. La cérémonie achevée, l'époux invita la compagnie à aller prendre quelque chose à la taverne la plus voisine. Personne n'ayant accepté, il renfourcha sa monture, l'épouse en fit autant, et le couple s'en retourna goûter la lune de miel dans le bois.

FIEVRE JAUNE.

Aux dernières dates, ni la Nouvelle-Orléans, ni Charleston n'avaient encore été visités par la fièvre jaune. L'état sanitaire de ces deux villes était parfait.

DROTS DU BARREAU.

La loi ordonne, dans le cas où il y a un individu qui connaît la retraite d'un nègre marron de la faire connaître. Un de ces nègres ayant pris un avocat pour se défendre, cet avocat fut poursuivi devant la cour de district de la Nouvelle-Orléans pour avoir à dire où se cachait le nègre. Mais la cour l'a renvoyé, en déclarant qu'un avocat ne pouvait révéler les secrets de son client, noir ou blanc, sans forfaire à ses devoirs.

CHINE.

Le navire Asia s'est approché de New-York des nouvelles de Canton du 30 avril. Tout était tranquille en Chine. Le gouvernement faisait quelques préparatifs de défense, mais sans donner beaucoup de mouvement. Les Chinois ne paraissent nullement craindre l'arrivée de l'escadre anglaise, et rient à l'idée que John Bull puisse en leur leur être redoutable. Un corps d'armée de mille hommes qui passent pour être les plus grands guerriers du pays, est à Canton avec quelques canons.

On n'avait point encore de nouvelles de l'escadre anglaise.

St. Thomas. — Des lettres de St. Thomas, du 9 août, apprennent que la question de l'esclavage vient de donner lieu à une grande agitation dans les îles danaises. L'émancipation y est commencée, mais les nègres la voudraient complète, et les propriétaires sont prêts à y consentir, pourvu qu'ils soient indemnisés. Le gouverneur Von Seelton était revenu dernièrement du Danemark, les esclaves furent persuadés qu'il leur apportait leur liberté, et les propriétaires eux-mêmes. Mais le gouverneur déclara qu'il n'avait point d'argent à donner, et que les nègres n'auraient par semaine qu'un jour de liberté, le samedi. De là mécontentement général, et une sorte de rébellion qui fit emprisonner et fustiger les indisciplinés. Les nègres accusent le gouverneur d'avoir reçu de l'argent du roi pour leur émancipation et de l'avoir mangé en Angleterre.

Le nombre des esclaves dans les îles danaises est estimé à vingt mille. La valeur d'un bon nègre n'y est que de cent cinquante dollars. Les tiers des esclaves appartiennent au gouvernement; il pourrait démembrer les autres propriétaires; mais le Danemark trouve cette charge au-dessus de ses forces.

De nombreuses déclarations de nègres ont lieu de St. Thomas et de St. John dans l'île anglaise de Tortola, où l'esclavage est abol. Un brick de guerre danais arriva entre ces îles pour empêcher le commerce de nègres. Dernièrement il a tiré sur un bateau de nègres fuyant, a blessé une femme et tué un homme. Les autres gagnèrent Tortola. Cet événement a été l'objet d'explications entre le gouverneur des îles danaises et celui de Tortola, qui prétend que les nègres étaient sur le territoire anglais quand le brick dansa à fait feu sur eux. Une pareille difficulté s'est élevée à Demerara, où des nègres ayant été repris par leurs propriétaires sur le territoire des Anglais, ces derniers les ont fait vendre. A Demerara, l'individu qui avait été vendu à l'exportation des nègres qui avait été ramené au Texas, d'un vaisseau de guerre anglais les a ramené dernièrement, a été condamné à 14 années de déportation, quoiqu'il fût d'une famille assez considérable.

Maximilien. — Une lettre particulière, écrite de Mexico, regarde comme assuré le succès de la révolution fédéraliste. D'après cette lettre, le peuple, proprement dit, s'est levé en masse à l'appel de Gomez Farias, et la majorité des résidents étrangers s'est jointe à lui. En s'emparant de la capitale, les fédéralistes ont pris ou tué plusieurs généraux centralistes, parmi lesquels on cite le général Foriel. Nous avons donné la proclamation de Bustamante remis en liberté; voici celle de Gomez Farias, Président par interim:

Citoyens, Vous avez reconquis votre liberté. Le règne féroce du sabre a fait place au règne de la loi. Vos soldats patriotes, unissant aux sentiments et aux desirs d'une immense majorité nationale, ont proclamé le rétablissement du système fédéral, purifié des erreurs inhérentes à tous les premiers établissements politiques, et modelé sur la base du Républicanisme le plus vrai. Le mouvement qui a éclaté dans la capitale, — expression fidèle des vœux de la nation — a banni les derniers débris de la tyrannie impériale qui étouffait les desirs du peuple, et a substitué aux institutions éclairées, que nous avons apportées, des systèmes barbares, empruntés aux siècles d'ignorance, et rivait au cou du peuple un gouvernement de fer, pire que le despotisme de la Turquie.

Ceux qui fermeront leurs oreilles à nos offres de paix seront victimes de leur férocité. A tout moment, des manifestations, dont le caractère ne peut être révoqué en doute, éclatent de toutes parts, et montrent que l'esprit public se porte irrésistiblement et impérieusement vers nous. Le peuple n'est pas seulement rempli d'enthousiasme pour la cause fédérale, et il ne s'arme pas seul pour la défense de ses droits; l'armée embrasse aussi toutes les opportunités qui s'offrent à elle d'abandonner les rangs du centralisme, et de se rallier sous nos drapeaux. Pour preuve de ce fait, je vous citerai l'exemple du 6ème bataillon et d'autres grandes divisions de l'armée, qui, à l'heure du péril, ont passé de notre côté, et ont épousé la cause de ceux qui défendent les droits sacrés de leur pays. En même temps que la jouissance des droits civils et politiques va se trouver assurée par les plus fortes garanties, tous les citoyens dont les opinions sont contraires à nos notions participent, sans distinction, aux avantages sociaux que la fédération leur offre. Aucun intérêt ne sera compromis, aucune opinion punie. Une loi d'oubli sera votée, et aux yeux de cette loi, nous serons tous Mexicains, tous Républicains fédéralistes. Celui qui est appelé à présider provisoirement à cette réorganisation sociale, aussi longtemps qu'il sera chargé de ce mandat important, se montrera fidèle observateur des principes qu'il proclame.

Publié au Palais fédéral, dans la ville de Mexico, le 15 juillet 1840.

Signé, VALENTIN GOMEZ FARIAS. On raconte que cette proclamation est parvenue aux points les plus reculés de la république mexicaine, à la faveur du stratagème suivant: Aussitôt que Ferrias fut maître du palais, il s'empara du sceau du gouvernement et en estampilla différents paquets, qui furent remis à des courriers tout prêts. Ces courriers ne rencontrèrent nul obstacle à la délivrance de leurs paquets. A Tampico, quand Arista eut lu le document révolutionnaire, il envoya 20 dragons à la poursuite du courrier, qui avait continué sa route, mais on ne put le rejoindre. TEXAS. — Un extra du Courrier de Galveston, en date du 12 août, annonce que l'on avait reçu le 9 à Matagorda la nouvelle qu'un corps de 2,500 Mexicains et Indiens Cherokees avait envahi le Texas et incendié les petites villes de Victoria, Dimmits et Linville. Un capitaine et un major auraient été tués, et la femme du premier enlevée. Le colonel Horton en transmettait cette nouvelle, recommandant de concentrer les forces texiennes au ferry Casey.

Ces nouvelles demandent confirmation cependant.

ANNONCES NOUVELLES. Avis aux créanciers du Dr. Pambrun. Avis touchant le corps de feu Guil. Lachance, noyé. Comis demandé.

ENCAN. Vente des meubles de feu Messire Decoigne.

A NOS ABONNÉS DES TROIS-RIVIÈRES. Nos Abonnés du District des Trois-Rivières sont instamment priés de payer au plutôt leurs arrirages d'abonnement au Canadien. M. Garceau, Agent pour le District, est autorisé à donner quittance.

FRECHETTE & CIE.

N. B. On discontinuera, sans exception, l'envoi du Journal à tous les Abonnés qui seront en arriéré de plus d'un an.

QUEBEC: LUNDI, 7 SEPTEMBRE, 1840.

DEMEMBRER DES VILLES. — L'Examiner de Toronto, remarque ce qui suit, à l'occasion de retranchement des faubourgs de Québec et de Montréal pour les annexer aux comtés, afin d'assurer la représentation entière de ces villes au parti tory: "Nous avons peine à croire, dit-il, que le Gouverneur Général entreprenne pour un moment l'idée d'un acte d'injustice aussi monstrueux. Si c'était le cas, nous pouvons assurer Son Excellence qu'elle se

prépare une mauvaise affaire à l'ouverture de la législature."

Le même journal ajoute: "Nous regrettons beaucoup d'apprendre qu'il est probable que Son Excellence va bientôt législer avec le Conseil Spécial sur quelques sujets très importants avant la proclamation de l'union. On ne saurait adopter une marche plus injudicieuse. Quelques-unes de ces mesures, on ne peut que s'attendre, à ce que le mode adopté pour les effectuer créera un mécontentement universel."

Il est bon de se rappeler que le journal qui parle ainsi appartient au parti sur lequel M. Thomson fonde pour gouverner, et sans l'appui général duquel il aura contre lui, dans le parlement uni, une écrasante majorité, et sans lequel nous doutons fort qu'il osât se montrer maintenant dans le Haut-Canada.

Ce qui précède fait ressortir d'une manière frappante, la fautive position dans laquelle M. Thomson et les auteurs du bill d'union se sont placés vis-à-vis des partis politiques dans les deux Canadas. Le Gouverneur Général se trouve allié dans le Haut-Canada au parti ou à l'opinion dont les sympathies sont acquises au parti qu'il a proscrit, abusé et cherché à anéantir dans le Bas-Canada; de sorte qu'en même temps que M. Thomson travaille à diminuer l'influence du parti réformiste dans le Bas-Canada, les alliés de M. Thomson dans le Haut-Canada cherchent à augmenter cette influence, et le menacent de leur opposition, s'il exerce le pouvoir que lui confère l'acte d'union de défranchiser le parti réformiste dans les deux grandes villes du Bas-Canada. Ah! M. Thomson, ça n'tiendra pas, ça n'tiendra pas; votre diplomatie va se trouver bien vite à bout, et nous craignons fort pour le Baron de Toronto en expectative. M. Thomson en se chargeant de mettre à effet la partie du rapport de Lord Durham, qui recommande l'union, a cru recevoir le manteau d'Élie, mais selon les apparences c'est la tunique du Centaure qu'il a endossée. Il est vrai que Lord Durham ne voulait pas lui de "fraude électorale."

Le Chronicle de Niagara rapporte comme l'impression qui est restée des conversations que M. Thomson a eues avec un nombre de Messieurs du District, qui vu les arrangements préparatoires qui sont à faire dans le Bas-Canada, l'élection n'aurait pas lieu avant six mois. "Mais il est à peine croyable, dit ce Journal, que Son Excellence veuille nous infliger des élections au milieu de l'hiver."

Tout cela ne doit pas induire en gens à s'endormir, et à remettre à une époque reculée les démarches à faire pour s'assurer de bonnes élections. La conduite de M. Thomson, jusqu'à présent, doit nous avoir appris qu'il ne se fera pas scrupule de prendre le Bas-Canada au dépourvu s'il le peut. L'homme qui a pu associer son nom à l'injustice criante du demi-défranchisement du Bas-Canada, fera tout en lui, soyons en bien certain, pour empêcher le Bas-Canada d'être bien représenté, et pour escamoter autant de sièges qu'il pourra en faveur de ses créatures. Ainsi que les électeurs du Bas-Canada ne s'endorment pas dans une fausse sécurité. Et quand même nous aurions encore six mois devant nous, ce n'est presque pas trop pour nous préparer. Nous ne nous trouvons pas dans la même position que ci-devant. Il y avait nombre de citoyens qui précédemment pouvaient rendre des services au pays comme représentants, qui ne le peuvent plus aujourd'hui. Les uns n'ont pas la qualification foncière qu'exige l'acte d'union; d'autres qui pouvaient servir dans un parlement siégeant à Québec, ne le pourront pas dans un parlement siégeant à Toronto ou même à Montréal; d'autres enfin ne se sentent pas à leur place dans une assemblée législative où tout va se faire dans une langue qu'ils n'entendent pas bien. Tout cela fera que plusieurs comtés auront de la difficulté à trouver des candidats convenables sous tous les rapports, et il leur faudra beaucoup de pas et de démarches, et par conséquent de temps, pour trouver ces candidats. Peut-être que dans certains comtés, trouvera-t-on à la fin que six mois n'étaient pas trop pour se préparer aux élections.

SEIGNEURIE DE LAUZON. — Cette vaste Seigneurie doit être vendue sous quelques jours à la poursuite de la Couronne, et il n'y a pas de doute que cette grande propriété sera sacrifiée pour un vil prix si l'Exécutif ne prend pas des mesures pour l'empêcher. Sous l'ancienne législature il fut question de nommer des commissaires chargés d'encherir au compte de la Province à la vente publique de cette Seigneurie, et il fut présenté à cet effet un bill qui n'a pas été mené à fin, nous ne nous rappelons pas trop pourquoi, mais nullement à cause de son mérite intrinsèque, si notre mémoire ne nous trompe pas. Il eût été à désirer que le Gouverneur Général eût soumis à son Conseil Spécial une ordonnance à cet égard. Ne l'ayant pas fait, il serait à souhaiter maintenant que la vente en question fût remise jusqu'à l'assemblée de la législature unie, qui avisera aux moyens d'empêcher le sacrifice à vil prix de la seule propriété qui réponde de la dette énorme de M. Caldwell envers la Province. Si nous sommes bien informés, la balance encore due sur la défalcation de M. Caldwell, comme Receveur Général, est de £60,000.

Le sermon de monseigneur l'Evêque de Nancy, hier, dans la cathédrale de cette ville, a produit une impression des plus vives dans son auditoire, et il est devenu depuis le sujet de toutes les conversations: en un mot on en est revenu tout enthousiasmé. Aussi est-ce une bonne nouvelle que l'on va recevoir avec infiniment de plaisir, lorsque nous dirons que ce vénérable prélat se propose de faire en cette ville une retraite de quelques jours, où chacun pourra aller se nourrir avec abondance de la parole de Dieu prêchée par une bouche aussi éloquente. De Québec, Mgr. de Nancy doit se rendre, dit-on, à Montréal et dans le Haut-Canada, puis à Detroit et à New-York, et dans diverses autres parties des Etats-Unis, semant partout les fruits de son admirable prédication. Il fait espérer une nouvelle visite à Québec dans le cours de l'été prochain.

PEINTURE. — Il y a maintenant en exhibition dans la maison des frères Sewell, rue Buade, un tableau fort intéressant, et qui en outre comme objet d'art mérite l'attention des amateurs de peinture, et dont le sujet est la Présentation d'un Chef nouvellement élu au Conseil de la Tribu Huronne de Lorette. Ce tableau est l'ouvrage du pinceau de M. THELCKE, déjà connu d'une manière avantageuse comme Artiste.

Le Conseil de Ville de Toronto a imposé une taxe sur les Cirques, Théâtres et autres jeux publics. La somme ne devra pas excéder cinq louis ni être moindre de cinq chelins, à être fixée par le Maire et les Magistrats.

On attendait le Gouverneur Général à Toronto vers le 10 Septembre, de sa tournée dans la partie supérieure du Haut-Canada.

Le Herald de Montréal annonce que M. Farquhar qu'on croyait avoir été mortellement blessé par le Capit. M'Adam, se rétablissait et paraissait être hors de danger.

D'après les derniers rapports, il paraît que lorsqu'il reçut le coup de pistolet, il frappait ou se disposait à frapper d'un coup le Capit. M'Adam, dont le pistolet partit pendant le conflit.

L'Examiner de Toronto du 2 courant contredit formellement le rapport mis au jour par le Herald de

Montréal, selon lequel son excellence le gouverneur général aurait reçu de Downing Street des instructions lui enjoignant de ne prendre en mains l'Administration du gouvernement d'aucune des provinces de l'Amérique Britannique à l'exception du Bas-Canada, jusqu'à ce que l'union eût été proclamée. L'Examiner assurement ne donne pas ce démenti au Herald sans autorité.

LA COMPAGNIE DES TERRES a demandé au gouvernement que les £60,136 qu'elle doit fissent employés par elle à encourager l'émigration, au lieu d'être payée au gouvernement. Elle espérait par là pouvoir vendre ses terres plus facilement et à meilleure composition. Le ministre colonial a répondu qu'il ne pouvait accéder à cette demande, attendu que cette somme fait partie des revenus des terres du Haut-Canada, qui sont mis à la disposition de la législature locale en échange d'une liste civile à être accordée à la couronne. Cette réponse fut donnée le 18 janvier dernier, et elle fut évidemment faite en vue du bill d'union alors sous considération.

Le rétablissement complet de M. Victor Ravel dont une grave indisposition empêcha la représentation de jeudi dernier d'avoir lieu va permettre aux Frères Ravel de jouer ce soir, et ce pour le bénéfice de ses jeux acrobatiques à peu d'égards. La faveur publique qui n'a pas encore abandonné ces acrobates distingués ne fera pas faute, sans doute, à l'un d'eux, qui a tant contribué à l'amusement des habitants de Québec.

Les Frères Ravel partent sous peu de jours pour Halifax, où nous leur souhaitons le même succès qu'ils ont eu ici. Ils le méritent.

COURSES DE QUEBEC. — Les chevaux gagnants, aux dernières courses ont été: PREMIER JOUR.

Trial Stakes, PHILIP à M. Vilette contre Fizez à M. Stewart et Humbig à M. McGrath. Ce dernier est tombé mort pendant le second tour, après avoir gagné le premier.

Merchant's Plate, TOM KIMBLE à M. Crawford, contre Louisa à M. Taylor, Champagne à M. Flinn, Yorkshire Lass à M. Maitland, Richmond à M. Brown, et Albert au Capit. Markham.

Stewarts' Plate, PLOUGHBOY à M. Vilette, contre Limber Jenny à M. Fague, Pochantas à M. Hart, et Shilalah à M. Baird.

The Scurry Stakes et la course des chevaux d'Habitants furent remis au SECOND JOUR.

Course au trot, MARIA à M. Miller, contre Fanny à M. Hough, Canadian à M. Fague, Black à M. Paquet, et Pony à M. Paquet.

Garrison Plate, BOLETUS au comte de Caledon, contre Rival à M. Louis Guy, et Prince Albert au Capit. Markham.

Ladies Purse, SHEPPERDESS à M. Crawford, contre Fanny Wright à M. Hart.

Scurry Stakes, POCANTAS à M. Hart contre quatre autres.

Beaten Plate, FANNY WRIGHT à M. Wright, contre Louisa à M. Taylor, Limber Jenny à M. Fague, et Richmond à M. Brown.

Le second jour un des chevaux s'élança au milieu d'un groupe et blessa severement deux hommes, un d'eux surtout nommé Bureau du Faubourg St. Roch. Il n'y a qu'un moyen de prévenir de pareils accidents, c'est d'empêcher les spectateurs sans exception d'entrer sur le terrain des courses. Pour négliger cette précaution il arrive de semblables accidents chaque année.

CANDIDATURES. — L'Examiner de Toronto publie la liste suivante des candidats actuels pour le Haut-Canada, liste qu'il croit correcte. Il a inclut dans la catégorie de libéraux quelques-uns qui ne possèdent pas, dit-il, la confiance du parti réformiste, mais qui à cause de circonstances particulières recevront l'appui de ce parti.

Table listing candidates for the Upper Canada legislature, categorized by party (TORIES and LIBERALS) and region (Huron, Essex, Kent, etc.).

Halton W. rid. do E. rid. Simcoe. 1er rid'g York. 2d do. 3e do. 4e do. Toronto. Durham. Northumberland. S. riding. do N. rid. Prince Ed'ard. Hastings. Lennox & Ad'gington. Frontenac. Leeds. Lanark. Russell. Carleton. Stormont. Grenville. Glengarry. Cornwall. Kingston. Bytown. Prescott. Dundas. Brockville. MM. Gowan et Morris sont tous deux en campagne et tous deux font profession d'être libéraux.

Noyé sur le fleuve, vers la traverse en bas, d'à bord du navire Cour de Lion, le 31 août au soir, Mr. Guillaume Lachance, apprenti pilote, âgé de 18 ans, fils aîné de sieur Guillaume Lachance, pilote, de St. Michel, et de feue dame Anne Painchaud. Il était occupé à jeter sa sonde, par un très-gros temps, lorsque s'étant trop penché, il tomba à l'eau sans qu'il fût possible de le secourir, et ce sous les yeux de l'équipage, et surtout de son père éploré, qui est à ajouter cette perte subite à celle de son épouse. — Communiqué.

MONTREAL.

Dimanche 4 raier, a eu lieu dans la Cathédrale de cette ville l'imposante cérémonie de l'ordination de plusieurs Ecclésiastiques, savoir de 3 Prêtres, 2 Diacres, 3 Sous-diacres et 4 Acolytes. Douze jeunes Messieurs ont aussi été tonsurés. Monseigneur de Montréal officiait, ainsi que nous l'avons dit. Monseigneur de Montréal Curé de Saint-Thérèse et comme Diacre d'honneur Messires St. Thérèse et de Hochville, et Broclet, Directeur du Pèrault Curé de Hochville, et Broclet, Directeur du Collège de Chambly. La cérémonie commença à neuf heures du matin et ne se termina qu'à une heure et demie de l'après-midi. — Arrivé des Canadas, 4 Sept.

— Les pluies continuelles que nous avons depuis quelques temps ont grandement préjudicié nos cultivateurs. Les grains coupés et qu'on n'a pu ensemencer.

gés, germent, nous assure-t-on, en beaucoup d'endroit. Ces pluies pourtant ont eu le bon effet de raviver les pâturages et de faire croître l'avoine semée tard. Elles auront à la quelle la sécheresse avait beaucoup nui. Elles auront encore un bon effet sur les patates et sur les racines en général, au moins sur celles qu'on n'a pas mises sur des terrains trop bas. — Idem.

PORT DE QUEBEC. ARRIVAGES. 4 Septembre.

Barque A. is, Hannah, 24 juin, de Liverpool, lest, à Sharples & Co, pilote Pierre Pepin. — Despatch, Welsh, 18 juillet, de Waterford, lest, à T. Froese & Co, 8 passagers, pilote Célestin St. Pierre. — Gobleto Mary, Boudreau, 21 jours de la Baie des Chaleurs, morue sèche, à F. Bouteau, 11 passagers. — Barque Trygvein, Heacock, 18 juillet, de Cork, lest, à Price & Co, 4 passagers, pilote Jean Poutou. — Roslin Castle, Sadler, 9 juillet, de Plymouth, lest, à Chapman & Co, pilote German St. Pierre.

Navire Brillant, Eliote, 25 juillet, d'Aberdeen, à J. G. Heath & Co, le 1, 23 émigrés, pilo J. Bte. Asselin. Barque Bolivar, Doyle, 17 juillet, de Waterford, à do, pilote Jacques Tremblay. — Brick Wm. Rippon, Story, 16 juin de Londres, à W. Chapman & Co, do, pilote Thomas Simard. Navire Bornes, Gorman, 23 juillet de Liverpool, à W. Price & Co, do, 23 émigrés, pilote J.-Bte. Servant, 2e voyage. — Elizabeth Bertly, Hunt, 24 juillet de Londres, à L. Windsor, le 1, pilote Henry Verrault. — John Bell, Black, 20 de de Ross, Côte, 2e voyage. — Andromache, Hunter, 10 de de Hull, à H. E. Bur-stall, do, pilote Henry McKenzie. — Barque Ritchie, Ker, 31 juillet de Glasgow, à A. Gil-mour & Co, do, pilote Pierre Bouchard, 2e voyage. — Tottenham, Brown, 16 de de Ross, à H. N. Jones, do, pilote Louis Asselin, 1er, — 2e voyage. — Marmion, Harrison, 2 juillet de Londres, à J. Thomp-son, do, Michel Pelletier, 2e voyage. — Garrow, Jones, 13 de de Rotterdam, à Sharples, Wainwright & Co, do, pilote Peter Gourdeau 1er. — Susan, Erington, 16 de de Cork, à W. C. Chapman & Co, lest, pilote Zacharie Côté, 2e voyage. — Castle Edon, Harrison, de Marseille et Gibraltar, 2e voyage, lest, pilote Michel Forbes.

MARIÉ.

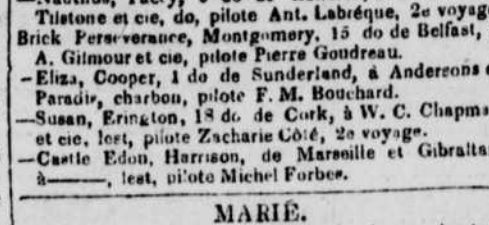
A St. Roch des Au'nets le 30 juin dernier par le révérend messire Lemieux, Pierre Millard, écuyer, marchant à dame veuve Etienne Eschenberg.

A Kamouraska, le 1er septembre, par le Révérend Messire Varin, curé du lieu, archiprêtre, Jean Thomas Taschereau, Ecuyer, Avocat, de Québec, à Dello Louis Adèle, quatrième fille de l'honorable Amable Dionne, membre du conseil spécial.

DECES.

A St. Michel le 20 août dernier, après une longue maladie, dame Anne Painchaud, épouse de sieur Guillaume Lachance, pilote, âgée de 37 ans, laissant de longs regrets à ses parents et amis.

Le grand Amphithéâtre du Boverly, New-York, sous la direction de Henry Rockwell, s'ouvrira à Québec, le Lundi 28 septembre. OTTO MOTTY, l'Équestrien Allemand partout renommé et le défileur de boulets, et les célèbres Frères Suisses sont parmi les membres de cette magnifique troupe.



CIRQUE NATIONAL DE LA CITÉ DE NEW-YORK.

SOUS LA DIRECTION DE S. B. HOWES & Co. S'ouvrira à Québec le LUNDI 14 Septembre courant, avec tous ses magnifiques accompagnements, à l'aide desquels il peut produire avec un splendide et un effet sans égal plusieurs de ses grands spectacles légendaires et équestres, avec diverses scènes entièrement nouvelles, formant des amusements qui pour l'éclat, la nouveauté et le charme l'emporteront sur tout ce qu'aucune autre compagnie a jamais offert au public.

Le Cirque se tiendra en dehors de la Porte St. Louis. Les Portes seront ouvertes à SEPT heures, et les exercices commenceront à SEPT heures et DEMI. — Loges 2e. 6d., Parterre 1e. 3d. 4 Septembre 1840.

SOCIÉTÉ DE BOULANGERIE DE QUEBEC.

Inspecteurs pour cette semaine: MM. P. PELLETIER ET W. PATERSON.

Prix du Pain.— Pain blanc — 4lbs. 8d. Pain bis — 4lbs. 10d. Bureau, No. 8, Rue St. Stanislas. Samedi, 5 Septembre, 1840.

TOUTS ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu Alain Joseph Pambrun, Ecuyer, en son vivant Médecin, de la Pointe-à-Levi, sont requis de transmettre leurs comptes, dûment attestés, au Notaire soussigné, à son Bureau, Basse-Ville, d'hui au 1er Octobre prochain. JOS. LAURIN, Notaire. Québec, 6 Septembre 1840.

AVIS.

MESSEURS les Curés et citoyens des paroisses d'en bas qui auraient connus que qu'on eût trouvé le corps de feu Guillaume Lachance, fils, de St. Michel, noyé le 31 Août dernier, sont priés d'en donner avis à sa famille, afin qu'elle puisse aller chercher. Il était de stature moyenne, cheveux noirs, portant un col blanc et gilet d'étoffe bleue du pays, boutons de métal, veste de d'ap noir, et gousset.

St. Michel, 5 Septembre 1840.

COMMIS DEMANDE.

ON a besoin d'un jeune homme comme COMMIS dans un Magasin de Marchandises sèches. Il faudra qu'il sache les deux langues et fournisse de bonnes recommandations. S'adresser à ce Bureau. — Québec, 6 Septembre 1840.

L'EGYPTE.

LA PALESTINE OU LA TERRE SAINTE.

M. BUCKINGHAM, le Voyageur Oriental, visitera Québec vers la fin de cette semaine, et commencera ses lectures sur les pays nommés ci-dessus dans le PALAIS DE JUSTICE, qui a été complaisamment accordé à cette fin. LUNDI PROCHAIN AU SOIR SEPT SEPTEMBRE.

Commencant à HUIT heures précises, et à continuer à la même heure les soirs suivants. Le cours ne couvrira pas moins de QUATRE ni plus de SIX lectures: selon que les circonstances le rendront nécessaire, selon que l'exigeront les desirs des habitants. Billets simples pour chaque lecture 2s. 6d. — Familial de Trois 5s. — Familial de Cinq 7s. 6d. — Enfants 1s. 3d. — chacun. Les billets seront prêts à être livrés LUNDI 7 courant au matin, aux Libraires de Québec, et on recommande d'aller les prendre de bonne heure, attendu qu'il n'en sera pas délivré pour plus de monde que la salle n'en peut contenir à l'aise. On peut se procurer maintenant GRATIS aux Libraires des Pamphlets et Papiers liés à ces lectures, et on s'efforcera de les faire lire avant que le Cours commence. Québec, 1 Septembre 1840.



VENTES PAR ENCAN.

PAR J. M. FRASER & CO. A leurs magasins MARDI et MERCREDI prochain à 9 heures à DREUX heures précises: UN GRAND ASSORTIMENT DE LAINAGES, COTONNADES &c. &c. consistant en: Draps fins et superfine, Caesimores, Ratine à la mode, Carriés gris de 3/4, Flanelles, Serges, Mérino uni et figuré, Cloaking à la mode, Couvettes, Tricotés, Coutures de couleur, Cotons rayés et carreaux, &c. &c. Imprimés, Gros de Naples et autres marchandises de la saison. — AUSSI, — 15 valises Bottines et Souliers de prunelle de Dames. Québec 4 septembre 1840.

PAR J. M. FRASER. POELES ET VASES DE ST. MAURICE ET TROIS-RIVIERES. Seront vendues JEUDI 10 septembre prochain, à UNE heure, aux magasins de MM. Forsyth et Bell, Québec, 100 — 75 P. POELES doubles de 36 potes A 75 c. — 30 c. W 75 c. simples 36 c. M 50 c. — 31 c. K 50 c. — 30 c. I 50 c. — 24 c. O 50 c. — 21 c. Q et L

— AUSSI, — Une quantité Poeles de cuisine et de salle avec diverses espèces de vases. TERMES LIBÉRAUX. Québec, 21 août 1840.

PAR J. M. FRASER. SERONT vendues JEUDI 10 septembre prochain, à UNE heure, aux magasins de MM. Forsyth et Bell, Québec, 100 — 75 P. POELES doubles de 36 potes A 75 c. — 30 c. W 75 c. simples 36 c. M 50 c. — 31 c. K 50 c. — 30 c. I 50 c. — 24 c. O 50 c. — 21 c. Q et L

— AUSSI, — Une quantité Poeles de cuisine et de salle avec diverses espèces de vases. TERMES LIBÉRAUX. Québec, 21 août 1840.

AVIS.

SERA vendu MARDI le 15 du présent mois de Septembre au Presbytère de la Baie St. Paul, le mobilier de la succession de feu messire B. B. Desjardins Ptre. curé du lieu. G. F. ELUET, Curateur. Baie St. Paul, 2 septembre 1840.

VENTE ANNUELLE DE FOURRURES, PELLETERIES, &c.

Le soussigné fera sa vente annuelle de Fourrures, PELLETERIES, GARNITURES, &c. &c. à ses magasins, le LUNDI CINQUIÈME jour d'OCTOBRE prochain, auquel temps il sera vendu un grand assortiment d'articles en cette ligne, fabriqués exprès pour cette vente par une maison de longue expérience dans leur fabrication à Montréal, tous dans le goût et du travail les plus recherchés, consistant en toute espèce et quantité de CASQUES FOURRÉS, GANTS, MITAINES, FOURRURES DE DAMES, &c. &c. avec une variété de garnitures et autres effets liés avec cette branche de commerce, le tout méritant bien l'attention des marchands du Haut et du Bas-Canada, et de se procurer en cette ligne. Les pelletteries seront trouvées supérieures à tout ce qui a été offert jusqu'ici dans les Canadas, ayant été choisies dans les marchés de Russie, d'Allemagne et de Londres par une personne intéressée et expérimentée pour cette vente. De plus amples détails seront donnés dans des annonces futures. — AUSSI, — 1000 peaux de Buffe du Nord-Ouest 500 de do apprêtés 3000 verges véritable drap canadien 200 douzaines ceintures rouges. CONDITIONS LIBÉRALES. La vente postivement à UNE heure. J. D. BERNARD, Agent. Montréal, 20 août 1840.

PAR CUVILLIER & SON. VENTE ETENDUE DE PELLETERIES ET FOURRURES MANUFACTURÉES D'EUROPE.

LES soussignés font leur VENTE ANNUELLE de FOURRURES MANUFACTURÉES et PEUX PREPARÉES D'EUROPE, à leurs magasins, JEUDI, 1 Octobre prochain. L'assortiment de peaux préparées d'Europe consiste en: Peaux d'agneau de Russie grises, noires et blanches Peaux noirs d'A-tracan, robes et doublures Peaux de Lapin (cony) lustrées noires, brunes et bleues Dos d'Écureuil en grande variété Doublures de Lapin blanches et noires Redingotes de fourrure Peaux de Loup-écarvier Peaux d'Oies blanches et colorées à la mode Grandes Peaux de Cigne de Hollande &c. Les fourrures manufacturées comprennent un assortiment très étendu d'articles fabriqués à Montréal et à Londres, des derniers patrons et formes; ils consistent principalement en: Loup-marin (hair seal) Casques de Vison teint et gris-musqué Manchons de peaux de Lapin blancs, tachetés et rayés et autres Une grande quantité de Boas, Gants et Ganeflets de fourrure, et une grande variété d'autres articles manufacturés dans la même ligne. CUVILLIER & SON.

TRAITE DU JARDINAGE.

MAINTENANT A VENDRE A LA LIBRAIRIE CANADIENNE. LE TRAITE DU JARDINAGE ou de la PETITE CULTURE par Mr. PERARULT. — Prix trente sous FRECHETTE & CIE. Québec, 4 Déc. 1839.

A VENDRE A LA LIBRAIRIE CANADIENNE.

INSTRUCTION pour préparer à la confirmation, extrait du Grand Catéchisme du Diocèse de Québec, imprimée avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque de Québec. Prix quatre sous; à la douzaine un chelin et mie. — Québec, 18 mai 1840.

FOR SALE AT MESSRS. FRECHETTE & CO'S BOOK STORE.

THE PATH TO PARADISE: being the CATHOLIC'S COMPANION TO THE BLESSED SACRAMENT OF THE ALTAR. First Canada Edition, approved, revised and corrected. — Price 1s. 3d. — Québec, 10th Aug. 1840

Les ventes ont lieu à la porte de l'église des lieux où sont situés les immeubles, ou au bureau du Shérif lorsqu'il n'y a pas d'église.

VENTES PAR LE SHERIF.

AVIS est par le présent donné, que les terres et héritages soussignés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné ci-bas. Toutes personnes ayant des réclamations sur ceux sont par le présent requises de les faire connaître avant la loi; toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire ou afin de charge, excepté dans le cas de Vendition Expans, dans lesquels cas la loi ne permet pas telles oppositions sont requises d'être faites au bureau du shérif avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente; les oppositions afin de conserver peuvent être faites en aucun temps dans les deux jours après le retour de l'Ordre (Writ.)

RATIFICATIONS.

TOUTES les personnes qui peuvent ou prétendent avoir quelques privilèges ou hypothèques, en vertu d'aucun titre, ou par tout autre moyen quelconque dans ou sur les propriétés ci-dessus désignées sont requises de signifier par écrit leurs oppositions, et de les faire au Bureau du Procureur, huit jours au moins avant le jour fixé pour la demande de la ratification, à défaut de quoi elles seront pour toujours forcées du droit de la faire.

VENTES PAR LE SHERIF & RATIFICATIONS. DISTRICT DE QUEBEC.

Table with columns: Demandeurs, Défendeurs, Immeubles, Où situés, Vente. Lists various real estate transactions and legal proceedings in the District of Quebec.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

Table with columns: Demandeurs, Défendeurs, Immeubles, Où situés, Vente. Lists real estate transactions in the District of the Three Rivers.

DISTRICT DE GASPE.

Table with columns: Demandeurs, Défendeurs, Immeubles, Où situés, Vente. Lists real estate transactions in the District of Gaspé.

RATIFICATIONS. DISTRICT DE QUEBEC.

Table with columns: Acquéreurs, Vendeurs, Immeubles, Où situés, Date de R. Lists ratification proceedings in the District of Quebec.

J. B. CORRIEVEAU, N. 4, RUE LAMONTAGNE, SECOND MAGASIN DE CHAPEAUX, EN BAS DE LA PORTE DE LA BASSE-VILLE.

Donne avis qu'il vient de recevoir un assortiment plus qu'ordinaire de Chapeaux de Londres à la dernière mode, qu'il offre en vente à des prix modérés. Aussi, Toiles de soie cirée pour Chapeaux et pour Casquettes d'été Capots de Caoutchouc, &c.

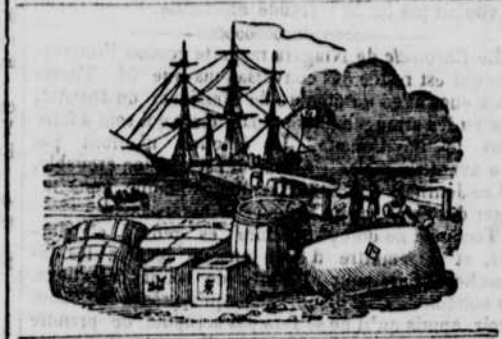
Magasin de Chapeaux de Londres.

LA PREMIÈRE MAISON APRÈS LA PORTE DE LA BASSE-VILLE.

Wm. ASHTON & CO.

VIENNENT de recevoir de leur Manufacture d'Angleterre un assortiment splendide de CHAPEAUX DE CASTOR à l'épreuve de l'eau pour jeunes gens et Messieurs, CHAPEAUX DE SOIE, CASQUETTES DE DRAP à la mode, BLOUSE et REDINGOTES à la Macintosh, CHAPEAUX D'ÉTÉ, etc., etc.

IL N'Y A QU'UN PRIX.



MARCHANDISES NOUVELLES.

ENCRE A IMPRIMER. VENDRE à la Librairie Canadienne ENCRE D'IMPRIMERIE. Très fine pour les Livres en petits pots de fer blanc de 6lbs.—Prix 3s. 6d. 8 Juin 1840.

MARCHANDISES FRANÇAISES DE GOUT. A VENDRE.

LA soussignée offre en vente les marchandises de goût de Paris qui suivent: Gros de Naples, Satin et Merinos, Rubans, Echarpes, Fichus de Gaze pour les Dames de Chenille, de Soie et de Coton, Fleurs artificielles, Chaussures pour les Messieurs et les Dames. Le tout à bas prix. Veuve B. AMIOT. Québec, 11 Juin 1840.

CHAPEAUX DE DAMES DE PAILLE ET DE TOSCANNE.

A VENDRE par le soussigné au-dessous du prix coûtant, (discontinuant la commerce dans ces articles faute de place suffisante pour eux) avec un assortiment général de marchandises sèches, et un lot de marchandises avariées provenant de divers naufrages, à très grand marché. E. P. WOOLRICH. Québec, 6 juillet 1840.

Guenilles! Guenilles! Guenilles!

Les soussignés donneront le plus haut prix pour LES GUENILLES NETTES DE COTON et de TOILE, ainsi que pour VIEUX CORDAGES et VIEUX RETS. F. FRECHETTE & CIE. Québec, 13 Juillet, 1840. No. 6, rue La Montagne.

M-KENZIE & BOWLES, MEUBLIERS.

Manufacturiers de Commodes, Forte-Piano CHAISES ET SOFAS, Nos. 27 RUE ST. JEAN ET 4 RUE ST. STANISLAS, QUÉBEC.

OUVRAGES DE SCULPTEUR, DE TOURNEUR DESSEINS ET MODÈLES FAITS &c. &c. Forte-Piano réparés avec soin.

Il a été engagé un Meublier expérimenté, et exécuteront tous ordres dans cette ligne dans le meilleur style.—31 mai 1840.

SEL DE CADIX EN RADE.

REÇU par la Barque Euzena de Cadix, et à vendre par J. M. LEAYCRAFT, DUNSCOMB & Co. Québec, 1er Juin 1840.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS. 100 Q UARTS meilleur Brown Stout d'Albott.

20 barriques Cognac d'Old Dupuy et cie. 21 pipes Vin de Benecario 75 boites Raisin muscat en grappe (en rang) 45 quart Noir à souler de Day et Martin 75 sacs sel fin de table 2 boucauts sel en paniers 3500 minots gros sel 90 sacs riz des Indes Orientales 75 quarts bière P. M. 30 de lard 10 balles Toile à voiles de Suède No. 1 à 7 105 rouleaux cordage goudronné assortis 216 quarts Poudre à miner, FF. F. et encanistrés 15 barriques Huile de lin bouillie et crue 20 quarts plomb à tirer à patente nos. assortis 32 tonneaux fer anglais. —AUSI—

Poudre noire, Empois, Pierre Bleue, Mainades, Peinture noire, blanche et verte, Papier à écrire, à cartouches, et à Journaux, Tuiles à fournaux. R. F. MAITLAND & Co. Québec, 22 Mai 1840. Rue St. Pierre.

TOUT RÉCEMMENT REÇUS ET A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS. FLEUR FINE et Moyenne Lard Prime Mess et Prime, inspection de 1840. J. M. LEAYCRAFT, DUNSCOMB & Co. Québec, 1er Juin 1840.

B. VOHL, OPTICIEN.

Rue St. Jean, Haute-Ville, porte voisine de chez F. E. GARANT, Pelletier. Le soussigné demande à informer ses amis et le public, qu'il a transporté son Atelier d'Opticien à la place susdite, où l'on trouvera un assortiment général de tous les articles dans sa ligne, consistant en Télescopes, Microscopes, Baromètres, Thermomètres, Lunettes à lunettes d'Or, d'Argent, d'Écaillé et d'Acier, verres concaves, convexes et à astigmatisme, etc. Il répare tous les articles, les poli, et arrange les verres, sous le plus court avis. Québec, juillet 1 1840. B. VOHL.

ON A BESOIN D'UN COMMIS.

DANS un magasin de Quincallerie en cette Cité. Le jeune homme devra entendre les deux langues, la tenue des livres, et produire des témoignages d'un caractère irréprochable.—S'adresser à ce Bureau. Québec, 19 août 1840.

INFORMATIONS DEMANDÉES.

ON demande des informations à l'égard de M. JOSHUA GEFFRARD, natif de l'Isle de Jersey, s'il est mort, de ses héritiers, qu'on suppose résider quelque part dans le district des Trois-Rivières. On per, e qu'il demeure quel-qu'un de la famille à Ste Anne d'Yamachiche. Ils apprendront quelque chose à leur avis stage en s'adressant au bureau de ce journal. Quel-c i septembre 1840.

EDUCATION. ACADEMIE DE St. AUGUSTIN.

M. W. GALE présente respectueusement ses vœux et ses remerciements à ses patrons et au public en général, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu dans cet établissement depuis quinze ans, et les informe respectueusement, qu'il ne reçoit que des pensionnaires comme à l'ordinaire, et qu'il leur enseigne les branches les plus utiles et les plus solides d'une éducation anglaise complète. Les méthodes qui sont assidûment suivies sont tout-à-fait explicatives et calculées à faire disparaître tous les obstacles et à assurer l'avancement des élèves, en rendant leurs études familières par des comparaisons et un langage à leur portée respectivement. M. G. sans prétendre à la connaissance de secrets merveilleux dans l'enseignement, croit, et une expérience de 27 années dans la profession confirme l'opinion, qu'on peut donner de l'instruction avec succès par des exemples réitérés, par la continuité des progrès, la connaissance des dispositions, la correction du vice, l'approbation de la dignité et le mobile de stimulation. Ce mode suivi avec constance ne peut manquer non seulement de faciliter les progrès des élèves, mais leur rendre studieux, et aussi réprimer les penchants vicieux, et cultiver avec succès leurs mœurs et leur apprendre à appliquer leurs connaissances à des fins pratiques. La situation retirée et salubre de cette Académie, la salle d'études et les dortoirs vastes et bien aérés, joints à l'excellence bien connue de la table, et les arrangements domestiques de l'établissement ne sont surpassés dans aucun séminaire de cette Province. On peut procurer les témoignages les plus respectables de la part d'un grand nombre de M-rs cur; qui ont exprimé leur entière satisfaction, et quant aux matières d'enseignement et quant à la différence des croyances. CONDITIONS.—Le prix du pain étant maintenant réduit, on n'exigera que l'ancien prix, savoir: 234 par an, y compris l'enseignement, la Pension et le Lavage des élèves au-dessous de 12 ans; de 12 à 14 225, et au-dessus de 14 ans 236 par an. L'Académie a été ouverte après les vacances d'été, le LUNDI 20 Juin 1840. 24 Août 1840.

AVIS PUBLIC.

UNE personne propriétaire d'une grande étendue de terre au sol le plus propre à la culture, située aux environs d'Irac Etchemin, à 16 lieues de Québec, est disposée à en concéder ou vendre une partie par lots de 60 à 80 arpents, de manière à former des terres ordinaires, aux taux les plus bas ou avec des termes de paiement très faciles. Le prix de vente pourrait même rester à constitution. Cette étendue de terre a été dernièrement mesurée et divisée par un arpenteur qui en a dressé un plan. Les jeunes gens désirant acheter ou concéder de bonnes terres à un prix modéré, doivent profiter de cette bonne occasion. Pour particularités et informations s'adresser à J. T. TASCHEREAU, écu- yer, avocat, à Québec. Québec, 29 août 1840.

EDUCATION.

LES membres de la corporation du Séminaire de Nicolet ont l'honneur d'informer le public qu'ils se proposent d'établir dans leur maison, une école où l'on s'attachera exclusivement à l'enseignement de l'anglais. Le cours d'études de cette école comprendra tout ce qui constitue une bonne éducation anglaise, commerciale et mathématique, viz: la grammaire anglaise, la géographie, l'histoire, l'arithmétique, la tenue des livres, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'arpentage et le dessin. Le prix de la pension et de l'enseignement dans les différentes branches d'éducation qu'on vient d'énumérer sera de £29 par année, payable d'avance par quartier. Les leçons de musique, les livres, le papier, le lavage, etc. seront payés à part. Le prix de la pension et du cours d'études, tel que suivi ci-devant, est réduit pour cette année de £18 à £16.

AVIS.

LES personnes qui ont quelques réclamations contre la succession de feu JOSEPH GADOURY, en son vivant de Québec, Batelier, sont requises de présenter leurs comptes dûment attestés au Notaire soussigné en son étude près du marché de la Basse-Ville, aux fins de les insérer dans l'aveu; et les personnes qui doivent à la dite succession sont priées de se préparer à payer le montant de leurs créances immédiatement après la clôture de l'inventaire. P. A. GAGNON, Notaire. Québec, 4 septembre 1840.

AVIS.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la Succession de feu Louis Bélair, Ecuyer, en son vivant Marchand, à la Baie St. Paul, sont priées de faire parvenir leurs comptes dûment attestés entre les mains de C. P. Huot, Ecr. Notaire, en son Bureau, à la Baie St. Paul, sous le plus court délai; et toutes celles qui peuvent devoir à la dite succession, sont requises de payer immédiatement le montant de ce qu'elles doivent entre les mains du soussigné, Curateur de la dite succession, en sa demeure à la Baie St. Paul, à faute de ce faire, elles seront poursuivies suivant le cours de la loi. THO. CHAPERON, Curateur. Baie St. Paul 12 août 1840

AVIS AUX CRÉANCIERS.

CEUX des créanciers de M. S. CHALIFOUR qui n'ont pas encore présenté aux soussignés leurs comptes dûment authentiqués voudront bien le faire aussitôt que possible préparatoirement à la déclaration d'un premier dividende. (Signé) F. PELLETIER, H. MURRAY, M. BILODEAU, Syndics. Québec, 23 Juillet 1840.

A VENDRE OU A LOUER.

UNE Terre de 31 arpents sur 30 de profondeur, partie en culture, avec une maison, grange &c. située à St. Isidore et à la distance d'une demi-lieue de l'Eglise et sur le grand chemin de Ste. Marie.

UNE Terre à St. Antoine de 40 arpents sur 3, avec une maison, grange, &c. près du Fleuve St. Laurent et à une petite distance de l'Eglise.

UN Emplacement d'environ un arpent en superficie avec une maison en bois à deux étages, grange, étables, &c. très propre pour le commerce.

UNE Terre au second rang de St. Antoine de 2 arpents sur 30, avec une maison. L'on peut ramasser sur cette terre environ 2500 bottes de foin.

Pour plus amples informations ainsi que pour les facilités de paiement s'adresser au propriétaire soussigné, à St. Jean Chrystostome, qui donnera toutes les facilités aux acquéreurs. PIERRE LAGUEUX. Québec 10 juillet 1840.

A VENDRE à des conditions très avantageuses, ou à ÉCHANGER pour des maisons en cette ville, ou bâtiments, CINQ MILLE ACRES DE TERRES bien boisées en bois de pin, épinette, érable et merisier, avec deux granges moulins à scies, complètement finis pour faire un grand hanger et une bâtisse où il y a place pour dix chevaux; une potasserie, ou l'on peut faire trois quarts de potasse par semaine. Le tout très-avantageusement situé pour le commerce, à environ deux lieues des Trois-Rivières. Il y a aussi à l'établissement six chevaux, avec leurs harnais et voitures complètes, mille bottes de foin, quatre cent minots d'avoine, 4000 billots de pin dans la rivière, qui pourront aussi être vendus à l'établissement, si on le désire. S'adresser à cette imprimerie. Québec, 2 Septembre 1840.

ACHAT DE RENTES CONSTITUÉES.

Le Soussigné donnera des prix raisonnables pour quelques rentes constituées, appuyées sur des biens situés en la Cité de Québec, ou dans ses environs. CHS. M. DE FOY, Notaire. Québec 13 Août 1840.

PENSIONNAT ET EXTERNAT FRANCAIS DE JEUNES DEMOISELLES.

No. 4, GRANDE ALLEE ST. LOUIS.

MONSIEUR GRILLE BAZIRE de Paris, professeur de langue française et d'écriture à Québec Classical School, a l'honneur d'informer le public que le PREMIER OCTOBRE prochain, il se propose d'ouvrir un pensionnat et externat pour les jeunes Demoiselles. La direction de l'établissement sera confiée à Mesdames GRILLE BAZIRE et LONGCHAMP également de Paris. Les cours d'instruction comprendront: Les langues française et anglaise, l'écriture, Orthographe, Ouvrage en tapisserie, Histoire, Broderie et Dentelle, Géographie, Musique et Arithmétique, Dessin.

On donnera aussi des leçons particulières en ville. S'adresser pour plus amples renseignements au Pensionnat ou à Québec Classical School St. Lewis Road. Québec, 2 Septembre 1840.

THE HYSON SKIN — Un petit Lot de qualité Supérieure à vendre par CHAS. STUART, Quai Wellington.

2 Sept. 1840.

Les soussignés viennent de recevoir et offrent en vente: CIGARES de la Havane, diverses marques Tabac Regalia Princeps, Princess Lanorma, Amadillo, etc., dito Keraster, Tabac en poudre de fantaisie, etc. Aussi leur assortiment étendu ordinaire de CUIR, etc., etc. CHAS PRATT et FRÈRES. Québec, 17 Juin 1840.

VIENT D'ÊTRE PUBLIÉ.

Le premier numéro des recherches Phrénologiques de M. Burke—prix 1s. 3d. A vendre par tous les Libraires de Québec. Québec, 26 août 1840.

LIGNES ET FILS RETORS, &c.

LES soussignés viennent de recevoir par le British Empire, de Londres, et ont à vendre: 20 balles fil à saumons de la meilleure qualité 5 do do à voile 5 do do à maqueron 5 do do à hareng 10 do do de cordonnier 5 do lignes à morue. —AUSI— 30 balles toiles de Dundee 6 do chambre de St-Petersbourg } par le Henry 1 do cordes pour lit } de Dundee 700 boîtes savon noué, par le Don, de Liverpool. Québec 23 mai 1840. J. M. FRASER & Co.

PIERRES A MOULANGES.

A VENDRE par les soussignés, à l'enseigne de "L'Écluse d'Or": 600 pierres à moulanges de choix, 300 " " à avoine, —AUSI— Moulanges à écaler, Bluteaux à pâte alect à brosse. F. X. METHOT & CIE. Québec, 12 Août 1840.

GRAVURES SACRÉES.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre une collection de GRAVURES SACRÉES, parmi lesquelles se trouvent LE CHEMIN DE LA CROIX composé de 14 superbes planches Litographiées, à bas prix. F. FRECHETTE & Cie. 27 Juillet 1840.

EAU DE VIE de Cognac, Genièvre de Hollande et Sucre Blanc, récemment reçus de Glasgow et à vendre par CHARLES STUART, Quai Wellington.

20 Juillet 1840.

VIENT d'arriver et à Vendre par le soussigné: 750 Quintaux de Morue sèche nouvellement prise. M. BORNE. Québec, 19 Août 1840.

MARCHANDISES SÈCHES.

EN DÉBARQUEMENT et à vendre par les soussignés, CHINTZ, Indiennes imprimées, Cotons, Toile à draps, Châles, Mouchoirs, Tapis de table, Étoffes à vester, Mouselines, Dentelles &c. &c. J. H. JOSEPH & Co. Québec, 10 Août 1840. Quai Napoléon.

A VENDRE. 500 Q UARTS Fleur Prime H. C., marquées de choix.

25 quarts Suif 500 boites Savon 100 do Chandelle 10 barriques Eau de vie de Bordeaux Pierre-bleue en boutons, Empois de Londres, Salpêtre, Alum, Colle-forte, Cloux et Fiches, Fer blanc I C et I X, Toile et 50 paniers Faïencerie bien assortie. Par THOMAS FROSTE & Co. Québec, 4 Août 840.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient encore de recevoir quelques caisses de LIVRES et de GRAVURES, contenant LIVRES de Piété, Droit et Médecine, Magasins Pittoresques et Universel, etc., etc. —AUSI— GRAVURES DU CHEMIN DE LA CROIX, DE LA MÉDAILLE et de Ste. Philomène. De plus... MÉDAILLE DE LA STE. VIERGE, ET DE SAINTÉ PHILOMÈNE. CARTES GÉOGRAPHIQUES, De différents prix. Il attend incessamment de nouvelles Caisses de LIVRES, GRAVURES, etc. Le Soussigné invite fort ses pratiques à venir visiter sa belle collection. Il se chargera de faire évaluer toute espèce de demandes, que l'on voudra bien lui confier, soit en France, soit aux États-Unis. Il offre aussi à vendre une douzaine de beaux TABLEAUX D'ÉGLISE PEINTS À L'HUILE, A des prix extrêmement réduits et à un long crédit. E. R. FABRE, Rue St. Vincent, (vis-à-vis l'audience) 3me Porte à droite en descendant la rue. Montréal, 25 juillet 1840.